

"Société"
Madame - Monsieur le Directeur
"Adresse1"
"Adresse2"
"CP" "Ville"

Frouard, le 08 juillet 2010

Objet : Lève-patient HERMES vérin de levée

Réf. : Réf.doc.MB.08/07/10 rev.0

Madame, Monsieur, Cher Client,

Notre fournisseur de vérins de hauteur variable, la société LINAK, nous a informés qu'il existe un risque de dysfonctionnement du vérin de levée lorsque le lève-patient Hermes est soumis à des mouvements hasardeux. En cas de manipulations brusques et anormales, comme par exemple soulever le lève-patient par l'extrémité de la flèche, il est possible d'endommager sérieusement le capot inférieur du vérin de levée.

A ce jour un seul incident a été signalé, cependant sur les recommandations de LINAK nous avons décidé de remplacer systématiquement les vérins d'origine par un modèle identique équipé d'un capot inférieur renforcé. Cette procédure prendra quelques semaines et en attendant la fourniture du vérin neuf, nous vous demandons de bien vouloir procéder à l'examen du(des) lève-patient(s) Hermes que nous vous avons livré(s), en suivant la procédure décrite en annexe.

Si le dispositif contrôlé n'est pas conforme, il est impératif de ne plus l'utiliser jusqu'à ce que le vérin endommagé ait été remplacé par un vérin neuf. Si le dispositif est conforme, il peut être utilisé jusqu'à réception du nouveau vérin.

Vous remerciant de votre compréhension et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Client, l'assurance de notre considération distinguée.

P. BLANQUET
Directeur Général Adjoint
Dupont Médical

Pièce jointe : Procédure de vérification.

Inspection des lève-patients Hermès livrés entre le 1^{er} février 2010 et le 9 juillet 2010



Si le capot inférieur présente la moindre fente, marque dans le plastique ou cassures telles que celles présentées sur les photos, ne plus utiliser l'appareil jusqu'à ce que le vérin de levée soit remplacé.